

D'importantes mesures anti-Covid attendues

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5431 - Dimanche 25 juillet 2021 - Prix : 10 DA

Après avoir placé l'Algérie sur la liste des utilisateurs de Pegasus

RSF se rétracte

Malgré la hausse des contaminations

Les plages prises d'assaut

A Tokyo le virus est sur le haut du podium

Par Mohamed Habili

Les Jeux olympiques 2020 de Tokyo ont finalement commencé, avec un retard d'une année il est vrai, et au grand dam des Japonais, qui n'auraient pas mieux demandé que d'en être déchargés, au moins jusqu'à des jours meilleurs, c'est-à-dire sans pandémie. Mais le CIO n'en a rien voulu savoir, par peur sans doute qu'un anneau de la chaîne venant à sauter, ce soit les quatre autres qui lâchent à leur tour, de sorte qu'il ne reste plus rien de lui. Déjà que les Français, censés prendre la relève des Japonais dans trois ans désormais – pour autant bien sûr que le Covid-19, ce maître des horloges, n'en décide autrement –, à l'évidence ne le prendraient pas mal si on leur annonçait un report. Plus important serait d'ailleurs celui-ci, plus grande serait leur satisfaction. Or même sans pandémie, il y avait eu à chaque fois moins de villes candidates à l'organisation des Jeux. Paris a été choisi pour 2024 faute de concurrents sérieux. Au train où cela va, une capitale africaine pourrait bientôt se proposer de les abriter, et même se les voir attribuer. Les Jeux de Tokyo sont le premier événement de dimension planétaire à être dénaturé par la pandémie. Les pompes pourtant bien réelles de la cérémonie d'ouverture n'ont pas fait oublier que dans le même temps des protestations avaient lieu en dehors du stade, qui dénonçaient leur tenue contre l'avis de la population.

Suite en page 3

Nouveau record de cas d'infection au Covid-19

Un pic de contamination attendu cette semaine



Ph/D. R.

Depuis le début de la pandémie, en février 2020, jamais le nombre de nouveaux cas n'avait franchi la barre des 1 300 en Algérie. Les compteurs sont au rouge avec 1305 contaminations en 24 heures, du jamais vu chez nous. Pire, le pic de la troisième vague de coronavirus pourrait être atteint cette semaine, avertit le médecin spécialiste en maladies infectieuses, le Professeur Lyes Akhamouk. Page 2

Mostaganem

Inscription des jeunes sur les listes électorales, la croix et la bannière

Le théâtre algérien de nouveau en deuil

Décès du comédien et metteur en scène Hassan Assous

Tebboune réunit aujourd'hui le Conseil des ministres D'importantes mesures anti-Covid attendues

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres, a indiqué, hier, un communiqué de la Présidence de la République. L'ordre du jour de cette réunion prévoit «l'installation officielle du gouvernement par le président de la République, un exposé de Monsieur le Premier ministre portant mesures d'aménagement des mesures sanitaires relatives au système de prévention contre la propagation du Covid-19, en sus d'un nombre d'exposés relatifs aux secteurs de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, du Commerce et de la Promotion des exportations, et du ministère des Ressources en Eau et de la Sécurité hydrique». Ainsi, la situation sanitaire inquiétante prévalant dans le pays serait le point nodal de cette réunion. Compte tenu de la hausse du nombre de contaminations au Covid-19, le problème de disponibilité d'oxygène et les nombreux appels à un durcissement des mesures de prévention contre l'épidémie, cette réunion est très attendue pour apporter des solutions d'urgence. Les ministres de la Santé et celui de l'Industrie pharmaceutique devraient recevoir des instructions et des orientations susceptibles de remédier aux lacunes signalées dans différents hôpitaux du pays, liées à la saturation des structures disponibles et aux difficultés pour la prise en charge des malades, de plus en plus nombreux à y affluer. La peur qui gagne la population et la persistance du non-respect des mesures d'hygiène sont des problématiques que le Conseil des ministres devrait traiter pour, à la fois, rassurer tout en imposant de la fermeté afin de dépasser cette troisième vague. L'autre point à l'ordre du jour concerne le secteur des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique. Ce département ministériel est appelé à assurer une alimentation régulière des populations en cette saison d'été particulièrement chaude, malgré le peu de réserves en eau disponibles. Un véritable casse-tête, surtout que la demande est en constante hausse. Mais la principale tâche dévolue au nouveau ministre est celle de veiller sur la sécurité hydrique à travers des mesures prospectives afin d'éviter cette situation à l'avenir. L'exposé que doit présenter le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations n'est pas moins important dans cette conjoncture économique difficile et l'orientation résolue du gouvernement à booster les exportations hors hydrocarbures afin de renflouer les caisses de l'Etat en devises.

Aomar Fekrache

Nouveau record de cas d'infection au Covid-19

Un pic de contamination attendu cette semaine

■ Depuis le début de la pandémie, en février 2020, jamais le nombre de nouveaux cas n'avait franchi la barre des 1 300 en Algérie. Les compteurs sont au rouge avec 1305 contaminations en 24 heures, du jamais vu chez nous. Pire, le pic de la troisième vague de coronavirus pourrait être atteint cette semaine, avertit le médecin spécialiste en maladies infectieuses, le Professeur Lyes Akhamouk.

Pat Louisa Ait Ramdane

L'épidémie de coronavirus enregistre un nouveau record en Algérie. Les chiffres augmentent vertigineusement chaque jour. Le membre du Comité national scientifique du suivi de la pandémie, le Professeur Lyes Akhamouk, n'a pas manqué d'alerter sur les risques de recrudescence des contaminations au niveau des villes côtières avec l'arrivée massive des estivants. Intervenant sur les ondes de la Radio de Sétif, le spécialiste a indiqué que la situation est préoccupante. Selon lui, «nous n'avons pas encore atteint le pic de contamination dans cette 3^e vague de la pandémie de Covid-19, chose qui devrait intervenir dans une semaine», a-t-il ajouté. Selon le D'Akhamouk, 95 % des malades hospitalisés ne sont pas vaccinés contre le Covid-19. Pour tenter de convaincre, il a tenu à rassurer que le vaccin chinois est efficace à hauteur de 67 % contre la contamination. De plus, a-t-il ajouté, il protège son porteur des complications graves à hauteur de 90 % et lui évite l'hospitalisation à hauteur de 80 %. Le membre du Comité scientifique a souligné également que, durant ce mois de juillet, le nombre des personnes vaccinées a été littéralement multiplié par quatre ou cinq, en comparaison avec celui du mois passé.

Par ailleurs, il a expliqué le manque d'oxygène enregistré ces derniers jours dans les hôpitaux, suite à la hausse des cas d'hospitalisation des patients atteints du variant Delta du Covid-19, plus par une mauvaise gestion que par la disponibilité de sa production.

Pour se prémunir contre la pandémie, D'Akhamouk a lancé un appel à l'intention de ses confrères ainsi qu'à tous les professionnels de la santé, pour qu'ils aillent se faire vacciner afin de se protéger contre ce virus et, par la même occasion, donner l'exemple à nos concitoyens.

Le P' Kamel Djenouhat, président de la Société algérienne d'immunologie, a estimé quant à lui qu'avec la nouvelle souche Delta, le taux d'infection pulmonaire dépassait les 50 %. Il a expliqué que la prise de la première dose du vaccin ne protège le patient qu'à 30 %, tandis que les 70 % restants de la protection n'apparaissent que 15 jours après la prise de la deuxième dose du vaccin. Il a insisté sur la nécessité du vaccin, soulignant que si les patients l'avaient pris



Ph.D. R.

tôt, le taux de mortalité n'aurait été que de 5 %.

Il a relevé, dans une intervention à la radio régionale de Sétif, qu'il avait suggéré au Comité scientifique l'utilisation d'espaces sportifs intérieurs et de mosquées pour la vaccination, ajoutant que le taux de vaccination en Algérie, selon les derniers rapports, a atteint entre 3 et 4 millions de vaccinés.

Affirmant que la situation épidémiologique est certes dangereuse mais pas catastrophique, il a appelé à cesser les discours alarmistes et pessimistes sur les réseaux sociaux. Sans toutefois manquer d'annoncer que «d'importantes décisions seront prises et annoncées dans les prochaines heures par les plus hautes autorités du pays». Le P' Djenouhat, également membre du Comité scientifique, a lancé un appel aux familles dont les enfants ont réussi à l'examen du baccalauréat afin de faire preuve de vigilance et de prudence dans la célébration de la réussite de leur enfant. Il a indiqué que «les mariages et les cérémonies funèbres sont responsables en grande partie de la flambée actuelle des contaminations et je crains qu'avec les célébrations de la réussite à l'examen du Bac que la situation se complique davantage».

L'Algérie réceptionne plus de deux millions de doses du vaccin Sinovac

La campagne de vaccination se poursuit à un rythme assez élevé. D'importantes quantités de vaccins ont été livrées. Au total, 2,4 millions de doses du vaccin chinois Sinovac ont été réceptionnées vendredi au niveau de l'Institut Pasteur Algérie, selon un communiqué de l'Institut publié hier.

Selon le ministre de la Santé,

Abderrahmane Benbouzid, plus de quatre millions de doses seront réceptionnés d'ici la fin du mois de juillet.

Une campagne-pilote de vaccination dans les quartiers de la capitale

Afin de faciliter l'opération de vaccination, le ministère de la Santé a lancé hier une large campagne-pilote de vaccination contre la pandémie de Covid-19 dans les différents quartiers populaires de la wilaya d'Alger, sous le slogan «la vaccination, une protection pour tous». Avec l'aide des personnels médicaux, des cadres et des agents de la Protection civile, cette campagne se veut une opération pilote en direction des quartiers populaires de la wilaya, en prévision de sa généralisation à d'autres wilayas du pays, précise la direction de la santé, initiatrice de cette campagne. Le directeur de la santé de la wilaya d'Alger estime que «la présence des équipes médicales et des ambulances de la Protection civile au niveau des esplanades de la cité est à même de susciter la curiosité des citoyens et de les inciter à se faire vacciner».

Arrivée d'experts chinois pour inspecter les équipements du Groupe Sidal

Quelques jours après l'an-

nonce du ministère de la production du vaccin anti-Covid-19 Sinovac, des experts chinois sont arrivés dans la nuit de vendredi à samedi pour inspecter les équipements matériels au niveau de l'unité du Groupe «Sidal», selon un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. La délégation procédera à des expertises techniques au niveau de l'unité de production qui relève du Groupe Sidal, dès la fin de la période de confinement sanitaire. Cette visite d'inspection se veut, selon la même source, une étape très importante dans le planning de production du vaccin chinois en Algérie. Pour rappel, le groupe pharmaceutique public Sidal avait annoncé, début juillet, qu'il comptait produire à partir de septembre prochain 2,5 millions de doses de vaccins anti-Covid par mois, de type Spoutnik V et Sinovac. Selon le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed, les deux vaccins, russe Spoutnik V et chinois Sinovac, seront produits, à l'unité Sidal de Constantine, avec une capacité de production mensuelle de 2,5 millions de doses par mois, comme première phase. Par ailleurs, En raison de la recrudescence des contaminations par le Covid-19, le ministère de l'Enseignement supérieur a demandé à l'ensemble des chefs d'établissements de surseoir à toute activité pédagogique en cours. **L. A. R.**

Bilan des dernières 24 heures

1305 nouveaux contaminés et 16 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 16 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, 2 cas de moins que le bilan d'hier (18), portant à 4042 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 1305 cas, soit 45 cas de moins par rapport au bilan d'hier (1350), pour atteindre, au total, 160 868 cas confirmés.

R. N.

Malgré la hausse des contaminations

Les plages prises d'assaut

■ En ces heures marquées par l'augmentation des cas de contamination par le Covid-19, les estivants prennent quotidiennement d'assaut les différentes plages du littoral algérien. Cette situation risque d'aggraver encore plus la situation sanitaire et d'alourdir le bilan journalier des contaminations.



Ph. E. Soraya/J. A.

Par Thinhinene Khouchi

Le temps est à l'insouciance au niveau des différentes plages du pays. En effet, en cette période de grande chaleur et d'humidité, les estivants prennent d'assaut les différentes plages que compte notre littoral. De Zeralda à Bab El Oued, les plages de sable et rocheuses grouillent de monde depuis une semaine. Les parkings des plages affichent complet dès les premières heures de la journée et le sable devient presque invisible du fait des parasols entassés les uns contre les autres. Pour les estivants qui ont été privés l'année dernière de baignade, c'est l'occasion de se rafraîchir et surtout de chan-

ger d'air cet été. Malheureusement, la majorité d'entre eux ne respecte aucune consigne de prévention et de sécurité liées à la pandémie de Covid-19 (masques inexistant, distanciation non respectée...). Si les différentes associations ne cessent d'appeler à la vigilance et si la Direction générale de la Sécurité nationale et la Gendarmerie nationale ont mis en place, à l'occasion de la saison estivale 2021, un plan de sécurisation et de prévention visant à veiller à l'application de toutes les mesures pour préserver la santé publique, les citoyens semblent insouciant et n'appliquent aucune consigne de prévention au niveau des plages et en dehors. A titre

d'exemple, durant le week-end, les criques rocheuses de Ain Benian et Bologhine grouillaient de monde. A 9h du matin, des familles, sans bavettes, regardaient ces plages et vu le nombre important d'estivants, la distanciation est impossible. Des enfants se regroupent et pour nager ensemble les femmes, de leur côté, se rassemblent pour discuter, toujours sans distanciation ni bavette ce qui, bizarrement, ne choque personne. Ce qui est encore plus absurde, c'est que leurs discussions tournent souvent autour des cas de contamination par le coronavirus, les nombreux décès enregistrés au niveau national et la surcharge des hôpitaux ainsi que la pénurie d'oxygène. Mais

rien de cela ne les incite à prendre leurs précautions, comme si elles étaient immunisées. Par ailleurs, pour Abdelkrim, un père de famille rencontré à l'entrée de la plage : «Je viens chaque jour voir s'il y a moins de monde pour ramener mes enfants. Malheureusement, il faut attendre 17h pour que la plage commence à se vider». «Je trouve cela complètement absurde de voir autant de monde rassemblé sans aucun respect des mesures de prévention, au moment où le nombre des cas de contamination ne cesse d'augmenter», a-t-il déploré.

T. K.

Après avoir placé l'Algérie sur la liste des utilisateurs de Pegasus RSF se rétracte

Peu de temps après la procédure judiciaire engagée par l'Algérie, l'ONG Reporters sans frontières (RSF) s'est rétractée en publiant vendredi un erratum pour se dédire, à propos des inévidentes accusations portées contre l'Algérie sur une prétendue utilisation du logiciel israélien Pegasus à des fins d'espionnage. «Dans un premier temps, nous avons fait figurer l'Algérie dans la liste des pays clients de NSO. Cette erreur, que nous regrettons, a été corrigée», peut-on lire dans cet erratum. L'Algérie a porté plainte vendredi pour «diffamation» auprès de la justice française contre l'ONG Reporters sans frontières (RSF), après les accusations infondées de cette ONG qui est revenue sur ses affirmations. La plainte déposée par Alger vise des déclarations de RSF publiées le 19 juillet sur son site, a affirmé l'ambassa-

de d'Algérie en France. Dans ces déclarations, RSF affirmait que «l'Algérie figure parmi les pays en possession du logiciel Pegasus» et que le pays «l'utiliserait pour espionner d'autres parties». «Outre leur caractère diffamatoire et mensonger, ces allégations inadmissibles relèvent de la manipulation de RSF connue pour son acharnement vis-à-vis de l'Algérie», a accusé l'ambassade d'Algérie en France, soulignant que l'Algérie «dément formellement ces accusations». L'Algérie «ne dispose aucunement de ce logiciel et n'a jamais eu à l'utiliser, ni à traiter ou à collaborer, de quelque manière que ce soit, avec les parties détenant cette technologie à des fins d'espionnage», conclut-elle. Le ministre de la Communication, Ammar Belhimer, avait répondu en avril 2020 à RSF qui avait publié un rapport sur la liberté de la presse

en Algérie. Le ministre a indiqué que l'Etat soutient «puissamment» la liberté de la presse qui n'a de limite que celle de l'éthique et du droit. «RSF dont nombre d'adhérents forcent le respect pour leur engagement sincère et désintéressé pour la défense de la liberté de la presse. Cette même organisation de Reporters sans frontières qui ne défend pas avec la même énergie et avec la même constance d'autres journalistes respectables dans d'autres pays, notamment arabes ou africains, alors même qu'ils sont bâillonnés et réellement harcelés», avait indiqué le communiqué du ministre. «On sait que RSF, bien que ce soit une ONG, est un élément de la chaîne d'expression du soft power français à travers le monde», a-t-il ajouté, soulignant que l'ONG «bénéficie du soutien, sous une forme ou sous une autre, de

l'AFD, l'Agence française de développement, de TV5 et de TV5 Monde, chaînes de l'Audi-visuel extérieur français, de Radio France, de la Fondation de France, de l'entreprise publique EDF, du ministère de la Culture, du Conseil de l'Europe, de l'Instrument européen pour la démocratie et des droits de l'Homme (IEDDH) et, aux Etats-Unis, de la Fondation Ford, de l'American Express et, surtout, de la NED, la fameuse National Endowment for democracy, le cheval de Troie par excellence des révolutions colorées dans le monde, Maghreb et monde arabe en première ligne». Les organisations Forbidden Stories et Amnesty International ont obtenu une liste de 50 000 numéros de téléphone, sélectionnés par les clients de NSO – la société israélienne ayant conçu Pegasus – pour être potentiellement sur-

LA QUESTION DU JOUR

A Tokyo le virus est sur le haut du podium

Suite de la page une

La dénaturation pour fait de Covid, c'est celle-là justement, que le peuple même qui avait semblé heureux d'obtenir l'honneur de les organiser en vienne à manifester sa désapprobation qu'ils ne soient pas annulés, ou du moins reportés pour après la pandémie. Son gouvernement a attendu leur approche pour déclarer l'état d'alerte sanitaire. Les Japonais ont dit à qui voulait les entendre que c'est tout sauf à une fête qu'ils se préparaient. Ils avaient donné leur parole, ils s'y tiennent, voilà tout. Et encore, à la condition qu'aucun cluster n'éclate ici ou là dans le périmètre sous cloche des Jeux. Interdiction est faite de sortir des lieux d'hébergement et des hôtels, qu'il s'agisse des athlètes, de leurs accompagnateurs, ou même des journalistes, qui ne doivent s'approcher d'aucun Japonais. Les compétitions se dérouleront sans public. Une première dans les annales. La seule possibilité qu'il puisse en être de même à Paris, dans trois ans, fera probablement reporter l'échéance. Ce qui, soit dit en passant, ne serait pas pour déplaire aux Français. Les pays se disputaient le privilège de faire tenir les Jeux chez eux, d'une part pour être mis en vedette en même temps qu'eux, en somme par narcissisme, de l'autre pour attirer à profusion les visiteurs et leurs dépenses. Rien de cela n'est possible au temps du Covid. Ceux de Tokyo commencent à peine qu'on se demande déjà s'il est bien raisonnable de maintenir le rendez-vous de Paris. Car, en effet, si lors des premiers mois de l'épidémie, tout le monde était d'accord pour dire qu'elle se dissiperait au bout de quelques mois, en moins d'une année, peut-être même au terme d'une seule saison, ce n'est pas tout à fait ce genre de pronostic qui domine aujourd'hui. Bien qu'elle ne soit encore qu'à la moitié de sa course, 2021 à l'évidence ne sera pas l'année de la libération, bien que les Britanniques aient déjà fêté leur «Freedom Day». On ne table même plus sur 2022 pour en finir avec le satané virus, qui n'a de cesse de muter pour contourner les obstacles dressés devant lui, se comportant comme s'il tenait à la fois de l'onde et de la particule, qu'il était un objet quantique.

M. H.

veillés, et l'ont partagée avec un consortium de 17 médias qui ont révélé son existence dimanche. La liste des cibles potentielles comprend les numéros d'au moins 180 journalistes, 600 hommes et femmes politiques, 85 militants des droits humains ou encore 65 chefs d'entreprise, d'après l'analyse du consortium – qui en a localisé beaucoup au Maroc.

Meriem Benchaouia

Blida : plusieurs unités de la Protection civile mobilisées pour l'éteindre

Incendie sur les hauteurs de Chréa

■ Plusieurs unités de la Protection civile de la wilaya de Blida sont intervenues, dès les premières heures d'hier, en vue d'éteindre un incendie qui s'est déclaré au niveau de la région de Bellat sur les hauteurs de Chréa, indique un communiqué de ce corps.

Par Hafid N.

L'incendie qui s'est déclaré vers 4h30 dans la région de Bellat (hauteurs de Chréa), a nécessité la mobilisation des toutes les colonnes mobiles chargées de la lutte contre les incendies de forêt, de l'unité principale de la Protection civile, des deux unités de Bouarfa et de Ouled Yaich, ainsi que du centre avancé de Bab Dzair, précise la même source. Les services de la Direction des forêts étaient également sur site pour tenter de circonscrire l'incendie et empêcher sa propagation au reste des forêts du Parc national de Chréa, selon la même source qui relève que la difficulté des accès aux forêts, la multiplication des foyers de feu et la fumée dense, rendent difficile la tâche des agents de la Protection civile.

El Tarf : sept hectares de broussailles détruits par les flammes à Khanguet Aoun

Sept hectares de broussailles ont été détruits dans un incendie qui s'est déclaré au niveau des forêts du village de Khanguet Aoun, relevant de la commune de Ain El Assel (El Tarf), a indiqué le chargé de communication de la direction locale de la Protection civile. Aussitôt alertés au sujet de ce feu de forêt, les éléments de la Protection civile se sont déployés sur les lieux, a précisé le lieutenant Seif Eddine Madaci, ajoutant que sept agents de différents grades ont été mobilisés ainsi que deux camions anti-incendie et un véhicule de remorquage. L'intervention de l'unité principale de Ain El Assel, assistée par la colonne mobile de la Protection civile, a permis de venir à bout de cet incendie de forêt, a souligné la même source, signalant qu'aucune perte humaine n'est à déplorer.

Constantine : vaste



PHOTO: R.

programme de sensibilisation contre les incendies

Un vaste programme de sensibilisation visant à prévenir les incendies de forêt a été lancé hier après-midi dans la wilaya de Constantine, à l'initiative de la Conservation locale des forêts, a-t-on appris auprès de cet organisme. Initiée en étroite collaboration avec les directions de l'environnement et la Protection civile, la Gendarmerie nationale et des Assemblées populaires communales, l'opération dont le coup d'envoi a été donné depuis la forêt de Djebel Ouahch de la ville de Constantine, l'un des sites forestiers les plus fréquentés par les Constantinois, vise essentiellement à réduire les surfaces détruites par les flammes par rapport à l'année dernière, a précisé à l'APS son chargé de communi-

cation, Ali Zegrou. L'initiative qui se poursuivra tout au long de cette saison estivale touchera, en priorité et dans une première phase, les sites forestiers les plus touchés par les incendies, en l'occurrence les forêts d'El Baâraouia relevant de la commune d'El Khroub, Chettaba (Ain Smara) et la forêt d'El Djebass au chef-lieu de wilaya, a fait savoir le même responsable. La participation des citoyens dans la prévention contre les feux de forêt en cette période caniculaire est «impérative» pour diminuer les départs de feu, a affirmé M. Zegrou, soulignant qu'une dizaine d'hectares de végétation forestière, dont la majorité représente des broussailles, ont été détruits dans quatre incendies enregistrés depuis le début du mois de juin dernier dans les communes d'El Khroub et Ain Smara. Préserver le patrimoine

forestier local à travers la sensibilisation de la population sur le comportement à entreprendre avant, pendant et après le sinistre de manière à s'impliquer plus efficacement et éviter d'éventuels départs de feu tout au long de cette saison, est également l'autre objectif de cette campagne, a ajouté le même responsable, relevant à cet effet le risque de faire des barbecues dans la forêt. M. Zegrou a notamment insisté, dans ce contexte, sur la nécessaire collaboration entre différents acteurs concernés pour une meilleure gestion des interventions urgentes et la lutte contre les incendies de forêt, plus précisément dans les localités et les zones situées en bordure de forêt. Rappelant que le dispositif anti-incendie qui s'étalera jusqu'à la fin du mois d'octobre prochain a porté sur l'installation de 7 postes de vigie pour la surveillan-

ce des massifs forestiers, ainsi que la mobilisation de 5 brigades mobiles regroupant 70 agents, le même responsable a souligné que plusieurs associations versées dans le domaine de l'environnement, à l'instar de l'Association de la protection de la nature et de l'environnement (APNE), ou encore les Scouts musulmans algériens (SMA), ont pris part à cette action. Il est à signaler que de nombreuses opérations d'assainissement de ces sites forestiers ont été organisées depuis le début de l'année 2021 par les services de la Conservation des forêts, en coordination avec divers secteurs partenaires, à l'instar des Etablissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) spécialisés dans le nettoyage, ayant permis de collecter plus d'un millier de tonnes de déchets inertes. H. N.

Mostaganem

Inscription des jeunes sur les listes électorales, la croix et la bannière

Ces derniers temps, on ne cesse de citer les jeunes dans toutes les circonstances. Les jeunes du futur, les jeunes à l'avant-garde des postes de responsabilité, les jeunes pour l'emploi, les jeunes pour l'entrepreneuriat, les jeunes etc. Mais on a omis de les préparer pour qu'ils deviennent des jeunes avec un esprit responsable. Si ces jeunes ne participent pas aux échéances électorales de leur pays, si les jeunes ne se motivent pas pour contribuer aux changements pour une Algérie nouvelle, c'est parce qu'il y a bien des raisons.

Ces jeunes ne votent pas car ils ne possèdent pas de carte de vote puisque l'inscription est en elle-même un obstacle. Quelquefois, il y a bien des jeunes qui se présentent aux services électoraux des APC, mais s'inscrire est soumis à un dossier. Ce dossier c'est la présentation d'un extrait de naissance, d'un certificat de résidence, d'une copie de la CNI etc. Ce dossier, pour beaucoup de jeunes, est lourd et ne s'adapte pas à leur volonté d'être titulaire d'une carte de vote. Obtenir une carte de vote, c'est la croix et la bannière.

Dans certains pays, le numéro d'identité est unique et sert à toutes les actions électorales ou autres, parce qu'il y a chez les autres de l'intelligence dans l'unification des documents. Cela se comprend à l'ère du numérique, on inscrit les gens sur les listes électorales avec une méthode qui est vieille de plus de plusieurs décennies. Si les jeunes ne participent pas aux taux de participation des votes c'est parce que l'on n'a rien fait pour les motiver. Il est inconcevable que la numérisation n'ait pas encore touché ces services qui n'ouvrent leurs

listes que quinze jours avant chaque échéance, préconisant un renouvellement des listes. Quelles raisons empêcheraient une inscription automatique des jeunes sur les listes, puisque le numérique est à portée ? Toutefois, ces jeunes s'étonnent et restent souvent perplexes quand on leur notifie leur ordre d'appel pour le service national via les services de la commune. Ils se poseraient la grande question de ce dilemme qui consiste à savoir pourquoi les APC n'inscrivent pas les jeunes de la même manière que les services mili-

itaires. Aujourd'hui, nous devons, l'ANIE en premier, nous pencher sur cette récurrente question qui impacte négativement les taux de participation aux échéances électorales. On veut mettre en avant les jeunes, on veut les impliquer dans le développement de la nation, alors il faut assouplir les méthodes et les moderniser pour leur permettre de se sentir citoyen à part entière. Le manque de concertation, le manque de volonté chez certains responsables, la bureaucratie, brident l'envol des jeunes.

Lotfi Abdelmajid

Après un brutal aller-retour en début de semaine

Le pétrole se consolide, entre demande soutenue et crainte du Covid-19

■ Les prix du pétrole ont fini en légère hausse vendredi, dans un marché calme qui a consolidé ses positions après un brutal aller-retour en début de semaine, sans certitude entre une demande élevée et l'inquiétude liée à l'explosion du variant Delta du coronavirus.

Par Farid M.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre, coté à Londres, a fini la séance en légère hausse de 0,42 % ou 31 cents, à 74,10 dollars.

A New York, le baril de WTI pour livraison en septembre a enregistré un gain plus limité de 0,22 % ou 16 cents, à 72,07 dollars. Les deux références du marché de l'or noir ont terminé la semaine en légère hausse par rapport à leur niveau du vendredi précédent, mais à l'issue d'une semaine riche en rebondissements. Après avoir abandonné plus de 8 % et 9 % respectivement sur les séances de lundi et une partie de celle de mardi, plombés par l'ombre du variant Delta, Brent et WTI ont entamé une remontée qui s'est



achevée vendredi. «On a surmonté beaucoup de choses cette semaine», a commenté John Kilduff, de la firme de conseil en investissement Again Capital, évoquant aussi une

remontée inattendue des stocks américains de brut, publiée mercredi, qui n'a finalement pas pesé sur les prix. «A ce stade, les choses se sont calmées, et on a juste de la consolidation», a-t-il

analysé. Il a souligné que le pétrole n'avait pas connu une aussi belle séance que Wall Street vendredi, nettement dans le vert. «Cela montre que le marché a déjà pris en compte ce

scénario d'une demande plus forte qui émerge», a estimé John Kilduff. «Mais encore une fois, tout cela pourrait être menacé par le Covid-19», a prévenu le spécialiste. «C'est ça qui nous bride». Pour autant, il s'attend à une poursuite de la hausse, à un rythme modéré, soutenue par l'accord de l'Opep et de ses partenaires de l'Opep+, annoncé dimanche, car la remontée de la production prévue par l'organisation ne sera que graduelle et étalée sur plus d'un an.

La discipline observée ces derniers mois par l'Opep semble s'appliquer aussi, pour l'instant, aux pays producteurs qui ne font pas partie de l'alliance élargie Opep+, en premier lieu les Etats-Unis, dont la production n'a pas augmenté la semaine dernière. F. M.

Bourses occidentales

Fin de semaine au beau fixe

Des solides résultats d'entreprises et des indicateurs économiques plutôt bien orientés ont finalement eu raison des inquiétudes autour du variant Delta, permettant aux Bourses européennes et à Wall Street d'achever la séance et la semaine dans le vert, à des niveaux très élevés. Au terme de quatre séances consécutives dans le vert, la Bourse de Paris (+1,35 %), de Francfort (+1,00 %) et de Milan (+1,29 %) ont retrouvé leur rythme de croisière vendredi, effaçant quasiment toutes les pertes dues aux craintes concernant la propagation du variant Delta du Covid-19. Londres a pour sa part gagné 0,85 %, grappillant 0,28 % sur la semaine. La Bourse de New York s'est offert de nouveaux records, le Dow Jones clôturant pour la première fois au-dessus des 35 000 points : l'indice des valeurs

vedette a gagné 0,68 %, tandis que le S&P 500 a pris 1,01 % et le Nasdaq 1,04 %. C'est encourageant de voir qu'on atteint de nouveaux records en plein milieu de la saison des résultats», a indiqué le gestionnaire de portefeuille Marris Ogg de Tower Bridge Records. «Nous avons assisté à de grands mouvements autour du virus, faisant tomber le Dax à son plus bas niveau en deux mois et le FTSE 100 à son plus bas niveau en trois mois», relève Michael Hewson, analyste en chef chez CMC markets UK.

«Les craintes sur le fait que l'augmentation des contaminations au variant Delta (...) paralyseraient la reprise en cours n'ont pas disparu, cependant les marchés semblent adopter une attitude de verre à moitié plein pour l'instant dans la mesure où les résultats

d'entreprises dépassent généralement les attentes», complète-t-il. L'embellie se confirmait aussi sur le front macroéconomique, l'activité du secteur privé dans la zone euro ayant enregistré en juillet une croissance à un niveau inédit depuis juillet 2000, atteignant même un record depuis 1998 en Allemagne.

En France et au Royaume-Uni cependant, le rythme de croissance a quelque peu ralenti en juillet. Sur le marché obligataire, les rendements des dettes souveraines européennes ont fini stables après avoir nettement baissé depuis le début du mois. Sans surprise, la Banque centrale européenne (BCE) a confirmé jeudi le cap expansif de sa politique monétaire, en accord avec la récente révision de sa cible d'inflation.

Elle a, en outre, annoncé vendredi la levée, à compter d'octobre, de sa recommandation

aux banques de limiter le versement de dividendes pour cause de pandémie, les invitant cependant à rester prudentes.

En Europe, la part de marché des voitures électriques a plus que doublé dans les ventes de voitures neuves au deuxième trimestre, atteignant 7,5 %. Côté équipementiers, Valeo s'est envolé de 5,96 % à 24,16 euros à Paris. Son chiffre d'affaires a atteint près de 9 milliards d'euros au premier semestre et il estime que la pénurie de composants électroniques devrait s'atténuer fin 2021. Dans son sillage, Faurecia a pris 3,75 % à 39,57 euros. Et à Francfort, Continental est monté de 3,07 % à 118,00 euros. Côté constructeurs, Renault a gagné 0,97 % à 31,22 euros, Stellantis 0,99 % à 15,72 euros, Daimler 5,45 % à 75,27 euros et BMW 2,14 % à 85,55 euros.

Samia Y.

Chicago

Les prévisions météo s'améliorent, blé, maïs et soja à la baisse

Le temps a continué à plomber les cours du blé, du maïs et du soja vendredi, ramenant sur terre un marché qui s'était fortement inquiété, ces dernières semaines, des conséquences de la sécheresse sur les récoltes. Après avoir débuté la journée relativement stable, le prix du principal contrat à terme sur le maïs a de nouveau dérapé, après avoir déjà reculé jeudi. L'actualisation, à la mi-journée aux Etats-Unis, d'un des modèles météorologiques suivis par le marché, a fait apparaître une probabilité de pluie plus importante, a expliqué Brian Hoops, du courtier Midwest

Market Solutions. Les précipitations, qui interviendront après une nouvelle vague de chaleur de quelques jours, devraient surtout toucher le Midwest, où est concentré l'essentiel des cultures du maïs, qui a ainsi davantage réagi que le blé ou le soja. La plupart de ces régions ont reçu, ces trois derniers mois, des niveaux de pluie moindre que la moyenne, ce qui avait jusqu'ici fortement tendu le marché. Début mai et début juillet, le maïs avait même atteint des prix plus vus depuis huit ans. Pour Brian Hoops, après les tensions du début de l'été, «on va probable-

ment s'orienter à la baisse jusqu'en août et septembre. On aura alors une idée plus précise des rendements». Vendredi, la baisse des cours du maïs a aussi été entraînée par des inquiétudes sur un recul plus important que prévu du cheptel bovin aux Etats-Unis, avant la publication d'un rapport mensuel du ministère de l'Agriculture (USDA) sur le sujet, après clôture. Une part importante de la production de maïs est, en effet, destinée à l'alimentation du bétail. Vendredi, blé et soja ont suivi des mouvements similaires à celui du maïs, finissant en baisse. La semaine prochaine, le mar-

ché aura peu d'indicateurs à se mettre sous la dent, avec le seul rapport hebdomadaire de l'USDA sur l'état des cultures, lundi. Le boisseau de blé (environ 27 kg) pour livraison en septembre a fini en baisse de 1,19 % à 6,84 dollars contre 6,9225 dollars la veille. Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre a terminé à 5,43 dollars contre 5,6125 dollars jeudi, en repli de 3,25 %. Le boisseau de soja (environ 27 kg) pour livraison en novembre a conclu à 13,5175 dollars contre 13,6225 dollars, en baisse de 0,77 %.

N. T.

Chine

La consommation d'électricité devrait augmenter d'environ 6 % au deuxième semestre

LA CONSOMMATION d'électricité de la Chine, baromètre principal de l'activité économique, devrait augmenter de 6 % sur un an au cours du deuxième semestre de cette année, a prédit un rapport chinois. D'ici à fin 2021, la capacité de production d'énergie installée devrait atteindre 2,37 milliards de kilowatts, avec une croissance annuelle d'environ 7,7 %, selon un rapport publié par le Conseil de l'électricité de Chine (CEC), une association nationale des entreprises et institutions d'énergie de la Chine. Au premier semestre, l'industrie électrique chinoise a fourni une garantie solide d'approvisionnement en électricité pour le développement socio-économique du pays sur fond de croissance rapide de la consommation de l'électricité, a indiqué le CEC. En particulier, la croissance de la consommation d'électricité liée à la haute technologie et à la fabrication d'équipements a été considérablement plus élevée que la moyenne du secteur manufacturier, suggérant une expansion forte des nouveaux moteurs de croissance dans le secteur. La Chine a enregistré un équilibre global entre l'offre et la demande d'électricité de janvier à juin, a poursuivi le CEC, ajoutant que la capacité de production d'énergie installée du pays avait soutenu l'élan de la transition verte et à faible émission de carbone.

A. O.

Activités culturelles durant la saison estivale

Des soirées musicales sur le Net à partir d'Oran

■ Plus de 50 artistes, entre musiciens et chanteurs, animent ces soirées, a indiqué le président de l'Association Akam, soulignant que l'initiative vise également à soutenir les artistes condamnés à arrêter leurs activités depuis un an et demi à cause de la pandémie de Covid-19.



Par Farah H.

L'Association des arts et de la musique moderne (Akam) d'Oran propose sur la toile des soirées musicales virtuelles afin d'animer l'activité culturelle durant la saison estivale marquée par une recrudescence des cas de contamination par le Covid-19, a-t-on appris de son président, Souag Mokhtar.

Plus de 50 artistes, entre musiciens et chanteurs, animent ces soirées, a-t-il indiqué, soulignant que l'initiative vise également à soutenir les artistes condamnés à arrêter leurs activités depuis un an et

demi à cause de la pandémie de Covid-19.

Dix veillées musicales sur les sites officiels de l'association, avec la participation de cinq chanteurs pour chaque soirée d'une heure, sont au programme de cette activité qui a débuté la semaine dernière, a-t-on fait savoir.

L'initiative est accompagnée par la Direction de la culture et des arts en collaboration avec la Direction générale de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins, a indiqué M. Souag. A rappeler que l'association avait organisé des soirées similaires via le Net durant le mois de ramadhan dernier.

F. H.

«La Cantera, il était une fois Bab El Oued»

Mahdi Boukhalfa signe un nouvel ouvrage

« Cette œuvre de 231 pages revient sur le quotidien des gens dans cet ancien quartier de la capitale, leur vie et leurs habitudes. Des gens de ce lieu très aimé ont enrichi ce récit par leurs témoignages. Plusieurs périodes de l'histoire de ce quartier sont évoquées par l'auteur. Il s'agit de l'histoire de l'un des quartiers emblématiques d'Alger, Bab El Oued, sa création, le mode de vie qui y régnait de la période coloniale aux années 1980, ses stades, plages et salles de cinéma constituent le dernier récit de Mahdi Boukhalfa publié récemment sous le titre «*La Cantera, il était une fois Bab El Oued*». Publié aux éditions «Dar El Qobia», ce récit de 231 pages relate la vie dans ce quartier et son histoire, tel que perçues par

ses habitants et tente d'expliquer aux plus jeunes la valeur et l'amour portés à Bab El Oued même après avoir perdu son lustre. L'auteur revient sur la création de ce quartier, aux premières années de la colonisation française, par des Espagnols, des Maltais, ou encore des Italiens qui s'étaient installés dans des baraquements au pied d'une carrière, qui deviendra vers 1900 la «Carrière Jaubert», et qui ont fondé la Cantera, carrière en espagnol. Il revient sur sa jeunesse dans le quartier et sa scolarisation au lycée Emir Abdelkader qui a vu passer sur ses bancs d'illustres personnalités de divers horizons, à l'image de l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri, l'écrivain Albert Camus, Dalil Boubakeur, le recteur de la mosquée de

Paris, ou encore le comédien Roger Hanin. Le Bab El Oued des années 1970 occupe une place importante dans cet ouvrage qui raconte les files d'attente interminables devant les nombreuses salles de cinéma du quartier comme le Lynx, le Plaza ou le Marignan, les innombrables cafés-bar et les vitrines des nombreux libraires et disquaires. L'auteur raconte également un quartier populaire où les places publiques sont très prisées et jouent un rôle important dans ce microcosme de la société où la passion pour le football et les grands clubs algérois côtoient l'amour de la mer et de la pêche. La vie à Bab El Oued est également rythmée par les rencontres de football entre les deux grands clubs de la capitale, MCA et USMA, des derbys que l'auteur

restitue dans le moindre détail depuis l'ambiance festive d'avant match jusque dans les tribunes à Bologhine et plus tard au stade du 5-Juillet. L'auteur témoigne également des événements du 5 octobre 1988 dans ce quartier et la «fusillade du 10 octobre de la même année qui a fait des dizaines de morts et de blessés (...), une date restée comme un trou béant dans la mémoire du quartier». Autre épisode dramatique de l'histoire de ce quartier, les inondations de novembre 2001 qui ont fait des centaines de morts et de disparus et qui ont définitivement changé l'aspect du quartier et fragilisé de nombreuses bâtisses, est également relaté par l'auteur. Mahdi Boukhalfa évoque, par ailleurs, un «univers urbain particulier» qui a subi de nombreux change-

ments, souvent brusques, comme l'aménagement de la plage Rmila, l'abandon des salles de cinéma, ou encore récemment «la destruction et la disparition sans gloire du marché des Trois Horloges». Né à Alger en 1955, Mahdi Boukhalfa est sociologue de formation et journaliste de profession qui a entamé sa carrière en 1983 à l'agence de presse Algérie presse service. Il signe en 2019 son premier ouvrage «*Mama Binette, naufragée en Barbarie*» qui sera suivi de «*La révolution du 22 février*», «*La marche d'un peuple, les raisons de la colère*» sorti fin 2020 et de «*Pavillon Covid-19, sept jours en enfer*», un récit publié en début d'année.

A. S.

Liste du Patrimoine mondial en péril

Venise échappe à l'Unesco

La «Cité des Doges» a évité de justesse son inscription sur cette liste. C'était moins une. Alors que Venise était en passe d'entrer sur la liste de l'Unesco du Patrimoine mondial en péril, la cité flottante a échappé in extremis jeudi à cette inscription. La raison ? L'interdiction prononcée par l'Italie de laisser pénétrer des grands navires de croisière au cœur de la lagune. Le décret pris en Conseil des ministres à Rome le 13 juillet indique que le transit des «mastodontes de mer» dans le centre historique de Venise appartient au passé. C'est après avoir reçu cette «information de dernière minute» que le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco, réuni à Fuzhou, en Chine, a finalement décidé de ne pas inscrire Venise sur la liste du Patrimoine mondial en péril, malgré des réserves de la Norvège.

Le Comité donne jusqu'au 1^{er} décembre 2022 aux autorités italiennes pour rendre de nouveau compte des efforts réalisés afin de préserver l'écosystème et le patrimoine historique exceptionnels de la Sérénissime. Car l'Unesco n'a pas signé un chèque en blanc à l'Italie : Rome devra «élaborer une proposition et un ensemble de mesures correctives, avec un calendrier de mise en œuvre» avant la 46^e réunion du Comité en 2023, met en garde le texte final. L'Italie devra, par ailleurs, présenter «un rapport actualisé sur l'état de conservation du bien avant le 1^{er} décembre 2022». Le décret entre en vigueur le 1^{er} août. A partir de cette date seront interdits d'entrer dans le bassin de Saint-Marc, le canal de Saint-Marc et le canal de la Giudecca les bateaux de plus de 25 000 tonnes de jauge brute, de plus de 180 mètres de long, de 35 mètres de

tirant d'air, ou dont les émissions contiennent plus de 0,1 % de soufre. Ils devront s'amarrer dans le port industriel de Marghera, où des aménagements seront réalisés, tandis que les navires de croisière plus petits (environ 200 passagers) pourront continuer à accoster au cœur de la ville. Le ministre italien de la Culture et du patrimoine, Dario Franceschini, s'est félicité de la décision du Comité. Mais «l'attention du monde sur Venise doit rester forte», a-t-il prévenu, appelant au «développement durable de ce bien unique». L'ONG Europa Nostra a salué un «pas dans la bonne direction» jeudi lors de la réunion du Comité en visioconférence. «Mais les grands navires devraient complètement quitter la lagune», a regretté sa porte-parole, Sneška Quaedvlieg-Mihailovic. Les défenseurs de l'environnement et du patrimoine culturel accusent

les grosses vagues engendrées par les plus grands navires, longs de plusieurs centaines de mètres et hauts de plusieurs étages, d'éroder les fondations de la Sérénissime, et de menacer le fragile écosystème de sa lagune. Le débat avait été relancé le mois dernier avec le retour des croisières après des mois de pandémie qui avaient rendu aux Vénitiens calme et air pur, tout en les privant d'importants revenus. Et la perspective d'un classement au nombre de sites menacés a clairement précipité le calendrier politique. L'inscription sur la liste du patrimoine en péril n'est pas «une punition», assure l'Unesco, même si elle peut être perçue «comme un déshonneur». Surtout, si rien n'est fait à terme, le site peut être retiré de la liste du patrimoine mondial, sur laquelle la figure Venise depuis 1987.

M. K.



Afghanistan

A l'approche du retrait US, des élus afghans s'alarment de l'état de leur aviation

n Des élus afghans se sont inquiétés vendredi de l'état de l'aviation afghane, au moment où les talibans affirment étendre leur contrôle dans le pays, appelant les États-Unis à finaliser leur processus d'assistance militaire au pays avant leur retrait fin août.

Par Mourad M.

Lors d'entretiens virtuels cette semaine avec des élus du Congrès américain, une délégation afghane a demandé aux États-Unis de prendre rapidement des mesures pour aider à la maintenance des avions afghans et fournir des munitions supplémentaires à l'aviation du pays. Le Président américain Joe Biden, qui s'apprête à mettre fin à la plus longue guerre de l'histoire des États-Unis en achevant le retrait des troupes américaines d'ici la fin du mois prochain, a évoqué la question lors d'une conversation téléphonique avec son homologue afghan Ashraf Ghani, a indiqué la Maison-Blanche dans un communiqué vendredi.

Le soutien militaire américain à Kaboul dépend de l'adoption du budget 2022 de Défense, actuellement en cours de négociation au Congrès, a précisé l'exécutif américain. «La situa-

tion sécuritaire est devenue catastrophique», a déclaré à la presse le parlementaire afghan Haji Ajmal Rahmani, en référence à l'offensive des talibans. Selon lui, un tiers des 150 appareils ne sont pas en état de voler, et l'aviation afghane est à court de munitions guidées à laser que lui fournissaient jusqu'ici les États-Unis et les alliés de l'Otan. Les munitions guidées à laser sont nécessaires pour mener des frappes de précision, qui minimisent les risques de victimes civiles.

«Ce qu'on nous dit, c'est que ça va prendre du temps, parce qu'il faut les commander et que cela prend longtemps de les produire et de les expédier vers l'Afghanistan», a-t-il ajouté. «On nous parle d'environ un an», a-t-il poursuivi, affirmant qu'il s'agit de «quelque chose qui est vraiment nécessaire en cette période critique». Le président de la commission de défense du Parlement afghan, Mir Haider



PH. > D. R.

Atfaly, a expliqué que les avions étaient cloués au sol à cause d'un manque de pièces détachées, de la pandémie de Covid-19 qui freine l'envoi de techniciens étrangers et du vieillissement de la flotte. Il a affirmé que les États-Unis n'avaient pas encore remis à l'armée afghane les hélicoptères Black Hawks promis.

La Maison-Blanche a souligné que la loi de finances 2022 soumise au Congrès prévoyait une aide militaire de 3,3 milliards de dollars pour l'Afghanistan.

Sur ce montant, 1 milliard est destiné à la maintenance de l'aviation afghane, notamment la livraison de trois hélicoptères Black Hawks déjà arrivés en Afghanistan et mentionnés cette semaine par le ministre de la Défense Lloyd Austin. Un autre milliard est destiné à l'achat de munitions, de pièces détachées et de kérosène, et 700 millions de dollars sont réservés pour payer la solde des soldats afghans, précise le communiqué. Les États-Unis ont investi plus de 8 milliards de dollars

pour mettre sur pied une aviation afghane quasiment inexistante lors de l'intervention militaire, déclenchée dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001. Le Pentagone a indiqué jeudi avoir mené ces derniers jours des frappes aériennes en Afghanistan en soutien à l'armée afghane, qui tente de contenir une offensive tous azimuts lancée par les talibans à la faveur des opérations de retrait définitif des forces internationales, prévu pour s'achever fin août.

M. M.



Commentaire

Séparatisme

Par Fouzia Mahmoudi

Les proches d'Emmanuel Macron annonçaient depuis plusieurs années un discours à venir sur la laïcité qui allait faire date dans l'histoire de France. Finalement, si son discours du Bourget a été salué même par certains de ses opposants, il n'a pas abouti à la loi décisive qui était annoncée. En effet, via un ultime vote de l'Assemblée nationale, le Parlement a adopté définitivement ce vendredi le projet de loi controversé contre le séparatisme et sa batterie de mesures sur la neutralité du service public, la lutte contre la haine en ligne ou encore l'encadrement de l'instruction en famille. Après sept mois d'allers et retours entre Palais-Bourbon et Sénat, le texte, intitulé «Respect des principes de la République», présenté comme un remède à «l'OPA islamiste», a été validé par les députés par 49 voix pour, 19 contre et 5 abstentions. Portée par le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, la loi adoptée contient une batterie de mesures sur la neutralité du service public, la lutte contre la haine en ligne, la protection des fonctionnaires et des enseignants, l'encadrement de l'instruction en famille, le contrôle renforcé des associations, une meilleure transparence des cultes et de leur financement, ou encore la lutte contre les certificats de virginité, la polygamie ou les mariages forcés. Les députés LFI, communistes, socialistes et Les Républicains (LR) ont voté contre, pour des raisons différentes. Les députés du Parti socialiste, notamment, y voient un «rendez-vous manqué avec la République» et une marque de «défiance à l'égard des associations», quand la droite le résume à «une addition de mesures sans ambition» pour «faire reculer les islamistes». Droite et gauche s'accordent, cependant, sur les risques pour la liberté d'association, qui motivent des recours respectifs auprès du Conseil constitutionnel. Seuls les trois groupes du bloc majoritaire, LRM et ses partenaires MoDem et Agir, se sont prononcés pour. Le Rassemblement National (RN) s'est abstenu, comme les élus du groupe Libertés et territoires et également deux «marcheuses» de l'aile gauche, Sonia Krimi et Sandrine Mörch. Cette adoption est intervenue après celle, jeudi, du projet de loi relatif à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement, qui prévoit la pérennisation dans le droit commun de dispositifs issus de l'état d'urgence expérimentés depuis 2017 via la loi «sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme». Pour le gouvernement, les deux textes régaliens représentent une double lame face à la «menace». Des nouvelles «lois liberticides qui participent à l'emballage sécuritaire», dénoncent avec force les défenseurs des libertés publiques. Reste que la grande loi d'envergure qui était promise depuis le début du mandat d'Emmanuel Macron fait aujourd'hui l'effet d'un pétard mouillé et seuls les membres du gouvernement et de la majorité parlementaire s'en félicitent vraiment, tant l'impact de cette loi semble limité. F. M.

Australie

Manifestations anti-confinement, affrontements avec la police à Sydney

Des milliers de personnes ont manifesté hier contre les mesures de confinement dans les deux plus grandes villes d'Australie et plusieurs ont été arrêtées à Sydney après de violents affrontements avec la police. A Sydney, des échauffourées ont eu lieu entre policiers à cheval et manifestants qui leur ont lancé des pots de fleurs et des bouteilles, alors que les habitants ont ordre de rester chez eux pendant un mois pour endiguer la reprise de l'épidémie de Covid-19. A Melbourne, les médias locaux ont indiqué que des milliers de personnes avaient envahi les rues après s'être rassemblés devant le Parlement de l'État de Victoria en début d'après-midi.

Les manifestants, qui ne portaient pas de masque, ont transgressé des règles relatives aux déplacements non essentiels et aux rassemblements publics édictées par les autorités, ces dernières ayant laissé entendre que les mesures pourraient s'ap-

pliquer jusqu'en octobre. «Wake up Australia» (Australie, réveille-toi) pouvait-on lire sur des pancartes, les slogans faisant écho aux messages vus lors de manifestations similaires à l'étranger.

Des hélicoptères ont survolé Sydney, ville de cinq millions d'habitants qui lutte pour contenir une reprise épidémique due au variant Delta du coronavirus alors que l'État de Nouvelle-Galles du Sud (dont elle est la capitale) a enregistré 163 nouveaux cas hier, ce qui porte à près de 2 000 le nombre total d'infections actuellement.

La police a déclaré avoir verbalisé une centaine de personnes, procédé à 57 arrestations à Sydney et six à Melbourne. Elle a assuré défendre «la liberté d'expression et les rassemblements pacifiques», estimant que la manifestation d'hier violait «les ordres en matière de santé publique en vigueur».

Des centaines de policiers sont intervenus lors de la mani-

festation de Sydney, et plusieurs manifestants ont été extraits de la foule par les forces de l'ordre, menottes aux poignets. «Je suis totalement dégoûtée par les manifestants illégaux présents dans la ville aujourd'hui, dont les actions égoïstes ont compromis notre sécurité à tous», a déclaré Gladys Berejikian, Première ministre de l'État de Nouvelle-Galles du Sud, dans un communiqué. «Les manifestants ont fait preuve d'un mépris total pour leurs concitoyens qui sont actuellement à la peine», a-t-elle ajouté.

Le ministre de la police de Nouvelle-Galles du Sud, David Elliott, a déclaré qu'une équipe d'enquêteurs visionnait les images pour identifier et inculper autant de personnes que nécessaire dans les jours à venir.

«Nous avons malheureusement vu aujourd'hui à Sydney le spectacle désolant que nous avons pu constater dans d'autres villes», a déclaré M. Elliott aux médias après la manifestation.

Tunisie

L'Etat d'urgence prolongé de six mois supplémentaires

■ Le président de la République tunisienne, Kais Saïed, a décidé de prolonger l'Etat d'urgence de six mois supplémentaires dans le pays.



Par Mahi Y.

Le décret présidentiel relatif à cette décision est paru ce vendredi, sous le numéro 2021-67 du 23 juillet courant, dans le

Journal officiel de la République tunisienne, a confirmé l'agence de presse officielle tunisienne TAP.

Ainsi, L'Etat d'urgence est prolongé sur tout le territoire tunisien de six mois à compter

du samedi 24 juillet jusqu'au 19 janvier 2022.

Le chapitre 2 de ce décret présidentiel stipule que «les ministres sont chargés, chacun dans sa juridiction, de l'exécution du présent décret présiden-

tiel qui est publié au Journal officiel».

A noter que l'Etat d'urgence est en vigueur en Tunisie depuis le 24 novembre 2015 sur l'ensemble du territoire pays (24 provinces), en réaction à l'attaque terroriste visant un bus de la garde présidentielle au cœur de la capitale, Tunis, faisant 16 blessés et 12 décès.

L'Italie fait don d'une ambulance et d'équipements médicaux à la Tunisie

Le Groupe San Donato, représenté par son vice-président Kamel Ghribi, vient de faire un don à la Tunisie de 20 000 litres d'oxygène, 27 concentrateurs d'oxygène, 30 000 équipements de protection individuelle, 30 000 tests rapides, 25 casques de ventilation et une ambulance.

L'ambassadeur de l'Italie en Tunisie, S.E.M. Lorenzo Fanara, s'est rendu au port pour récep-

tionner ce don en présence du ministre tunisien des Affaires Etrangères, Othman Jerandi.

Fermeture du gouvernement de Tataouine

Dans le cadre de l'application des mesures annoncées par le Comité de lutte contre les catastrophes, les unités sécuritaires ont fermé, dans la matinée de ce samedi 24 juillet 2021, les entrées et les sorties du gouvernement de Tataouine.

Au passage, elles ont aussi mis fin à une fête de mariage dans la soirée du vendredi 23 courant.

A mentionner que le Comité de lutte contre les catastrophes a décidé d'instaurer un confinement sanitaire général et la fermeture du gouvernement de Tataouine jusqu'au 1^{er} août 2021 et ce, à cause de la forte propagation du coronavirus dans la région.

M. Y.

ARP

Trois députés réclament un rapport détaillé sur l'état de santé de Rached Ghannouchi

Trois députés du bloc démocratique ont demandé, vendredi, à la première vice-présidente de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), de présenter un rapport médical sur l'état de santé du président du Parlement, Rached Ghannouchi (80 ans), suite aux informations qui circulent à ce propos.

Dans la correspondance

adressée par les députés Haykel El Mekki, Leila Haddad et Mohsen Arfaoui au Parlement, les trois députés qui appartiennent au mouvement Echaab ont réclamé un rapport médical «détaillé» et rédigé par les médecins traitants de Ghannouchi qui a séjourné pendant une période à l'hôpital militaire de Tunis.

Ils ont exigé que le rapport

soit présenté aux députés. Leila Haddad a confirmé à l'agence TAP qu'une correspondance a été déposée au bureau d'ordre du Parlement à cet effet. Depuis l'annonce le 13 juillet que Rached Ghannouchi est atteint du Covid-19, Samira Chaouachi «n'a livré aucune information sur l'évolution de l'état de santé du président du Parlement, ni sur sa capacité à assurer encore la

présidence de l'Assemblée», ont-ils fait remarquer.

Les trois députés du bloc démocratique (38 députés) ont, par ailleurs, relevé que la première vice-présidente du Parlement n'a pas aussi précisé s'il s'agit d'une vacance provisoire ou définitive à la tête du Parlement. Les articles 50 et 52 du règlement intérieur du Parlement fixent les règles rela-

tives à la vacance provisoire ou définitive du poste de président de l'ARP. Rached Ghannouchi avait reçu le vaccin contre le Covid-19. Il a quitté, il y a deux jours, l'hôpital «Trois» militaire de Tunis après avoir reçu le traitement nécessaire contre le coronavirus, avait indiqué un communiqué du Parlement le même jour.

Moncef G.

Selon «Libération»

La Minurso a échoué à remplir sa mission au Sahara occidental

La Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), présente depuis 30 ans dans les territoires sahraouis occupés, a échoué à atteindre ses deux objectifs principaux, à savoir veiller au respect du cessez-le-feu entre les forces marocaines et l'armée sahraouie et organiser un référendum d'autodétermination préconisé par l'ONU, a estimé, vendredi, le journal français «Libération».

Le quotidien français a consacré deux pages dans sa rubrique internationale au conflit du Sahara occidental à travers un reportage qui décrit la routine et

les activités des Casques bleus depuis leur installation en 1991, date de la signature du cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario. Néanmoins, selon le média français, l'activité de la Minurso est «en vérité, absurde et était déjà en partie», puisque «son premier pilier, l'organisation d'un référendum – préconisé par l'ONU au nom du droit des peuples à l'autodétermination – est totalement paralysé».

Il explique que le Maroc a «patiemment» saboté le processus de recensement et d'établissement d'une liste d'électeurs sahraouis. Le processus est au point mort depuis 2004, date à laquelle la commission ad hoc a

terminé ses travaux dans le plus grand silence.

Le second pilier, poursuit le journal, est «la surveillance des abords du mur, qui n'a plus de sens». «D'abord, car il n'y a plus de cessez-le-feu à observer. Celui-ci a officiellement pris fin le 13 novembre, lorsque l'armée marocaine, en violation de l'accord de 1991 a franchi le mur de sable à Al-Guerguerat», explique le média.

Le reportage qui retrace le quotidien des Casques bleus dans la base d'Awsard, précise que la Minurso n'est pas une force d'interposition. «Elle ne fait que constater, impuissante, la reprise des combats».

Par ailleurs, le média, citant un diplomate occidental, est revenu sur la situation de crise diplomatique opposant Rabat à Berlin et Madrid, survenue après la proclamation par l'ex-président américain Donald Trump d'une prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. «Le Maroc s'est senti pousser des ailes, ils (les Marocains) étaient tellement heureux qu'ils ont commis des erreurs grossières dans la foulée (...) Ils pensaient naïvement que l'Europe allait suivre Trump. On en est très loin», intervient le diplomate. Par ailleurs, Washington pourrait faire pression pour que le Maroc accepte

enfin la nomination d'un envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, estime le même média.

Depuis la démission de l'ex-président allemand Horst Kohler, de ce poste, en décembre 2019, Rabat a refusé sous divers prétextes onze des treize candidats proposés. Or, poursuit «Libération», sans un médiateur volontariste, le dialogue politique n'a aucune chance de reprendre et le conflit restera gelé, alors que le Front Polisario veut l'accélérer. Le mandat de la Minurso, renouvelé tous les ans depuis 1991, arrivera à échéance le 31 octobre.

Tahar H.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Maroc / Raïssouni filmé presque nu à son insu dans une prison

Vague d'indignation après la diffusion de vidéos

LA DIFFUSION de vidéos du journaliste Soulaïman Raïssouni, filmé presque nu à son insu dans une prison marocaine, a provoqué une vague d'indignation dans le royaume, alors que plusieurs organisations internationales des droits de l'Homme ont réclamé l'hospitalisation urgente du journaliste qui mène une grève de la faim depuis presque 110 jours. Condamné à cinq ans de prison pour «agression sexuelle», le journaliste, en grève de la faim depuis 110 jours, a été filmé à son insu et sur ces images diffusées par la direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion marocaine, on aperçoit le journaliste Soulaïman Raïssouni, presque nu. Selon sa femme, Khoulood Mokhtari, il s'agit d'une réaction de la part des autorités pénitentiaires au communiqué de la Coalition marocaine des instances des droits humains qui s'est inquiétée de l'état de santé de Soulaïman Raïssouni et avait demandé son hospitalisation sans tarder. La dernière fois que le journaliste marocain est apparu devant la cour, le 10 juin, il marchait en titubant, son corps amaigri et la peau sur les os. Selon son épouse, ces vidéos non datées sont anciennes. «Les vidéos sont très anciennes parce que je suis allée voir Soulaïman il y a même pas un mois et sa situation s'est détériorée par rapport aux vidéos», a-t-elle souligné. Ses soutiens et ses proches qui dénoncent un «procès politique»,

ont condamné, via les réseaux sociaux, la diffusion de ces vidéos. Soulaïman Raïssouni avait été arrêté en mai 2020 après une publication Facebook du plaignant – qui utilise un pseudonyme – l'accusant de l'avoir «agressé sexuellement». Le journaliste, très critique à l'égard des autorités marocaines, a été condamné pour agression sexuelle, le même chef d'accusation brandi contre d'autres journalistes dont Taoufik Bouachrine, directeur d'«Akhbar al Youm» où Raïssouni était éditorialiste. Le journal en question a cessé de paraître en mars dernier après 14 ans d'existence. Cette condamnation et les violations des droits de l'Homme au Maroc continuent de susciter les inquiétudes des organisations à travers le monde et plus récemment du département d'Etat des Etats-Unis qui accable le Royaume qui persiste dans ses pratiques répressives dans le but de faire taire les voix critiques envers le régime en place. Le département d'Etat s'est dit récemment «détaché» par le verdict de 5 ans de prison prononcé vendredi dernier à l'encontre de Soulaïman Raïssouni, soutenant que «la liberté de la presse est fondamentale pour des sociétés prospères et sûres, et les gouvernements doivent veiller à ce que les journalistes puissent exercer en toute sécurité leurs rôles essentiels sans crainte de détention injuste, de violence ou de menaces».

R. M.

Jijel

3 morts par asphyxie dans un puits dans la commune de l'Emir Abdelkader

TROIS personnes ont perdu la vie dans la nuit de jeudi à vendredi, asphyxiées aux gaz brûlés à l'intérieur d'un puits dans la commune de l'Emir Abdelkader (Jijel), a-t-on appris, vendredi, de la Direction locale de la Protection civile. Dans une déclaration à l'APS, la chargée de l'information et de la communication, la capitaine Ahlem Boumala, a expliqué que les secours de l'unité secondaire du secteur de Oulad Salah, soutenus par le centre avancé de Tahir, le Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) relevant de l'unité principale ainsi que des plongeurs de l'unité maritime ont pu intervenir dans le lieu dit

Mirna Temila, dans la commune de l'Emir Abdelkader, pour évacuer trois personnes tombées dans un puits de 15 mètres de profondeur. Une fois sur les lieux, les secours ont fait état de la mort de trois victimes âgées entre 28 et 40 ans, suite à l'inhalation de gaz brûlés émis d'une pompe à eau qu'ils utilisaient pour assainir le puits. Selon la capitaine Boumala, les dépouilles des victimes ont été transférées vers l'hôpital Medjdoub-Saïd de la commune de Tahir et les services de sécurité territorialement compétents ont diligenté une enquête pour déterminer les tenants et aboutissants de l'accident.

R. A.

À une vitesse de 600 km par heure

Le train le plus rapide du monde fait ses débuts en Chine

UN TRAIN à sustentation magnétique ou «maglev», qui pourrait rouler à une vitesse de 600 km par heure, a fait ses débuts dans la ville chinoise de Qingdao (est), a rapporté la chaîne américaine CNN. Le train le plus rapide du monde semble «flotter» grâce à une force électromagnétique qui le fait glisser au-dessus des voies. Il est ainsi

nommé «maglev», abrégé de lévitation magnétique. Le train, développé par la société CRRC, fournisseur chinois de matériel de chemin de fer, émet de faibles niveaux de pollution sonore et demande moins d'entretien que les autres trains à grande vitesse, selon Liang Jianying, vice-directeur général et ingénieur en chef de la CRRC Sifang. R. I.

Israël est devenu membre observateur à l'union africaine



Loumis

Djalou@hotmail.com

Le théâtre algérien de nouveau en deuil

Décès du comédien et metteur en scène Hassan Assous

■ Quelques jours après la disparition des regrettés Driss Chekrouni et de Abdelmalek Boussahel, le théâtre algérien est à nouveau endeuillé par la perte d'un de ses plus valeureux fils.

Par Racim C.

Le metteur en scène et comédien Hassan Assous est décédé dans la nuit de vendredi à samedi à l'âge de 72 ans à Sidi Bel-Abbès, où il a eu à diriger le théâtre de la ville, a-t-on appris auprès de ses proches. «Hassan Assous a été évacué en urgence à l'hôpital suite à un malaise cardiaque. Il y a rendu l'âme quelques heures plus tard», a affirmé à l'APS Mohamed Yahiaoui, actuel directeur du Théâtre national algérien. Natif de Jijel et ayant grandi à Léveillé (Alger), Hassan Assous a entamé sa carrière dans le 4^e art avec une troupe théâtrale relevant du ministère du Travail et dirigée par Kateb Yacine, «l'ACT» (Action Culturelle des Travailleurs, dont le local était à Bab El Oued). Ancien enseignant de langue française, le défunt a fondé, au début des années 1990, la troupe nommée

«Alif lam», qui a produit plusieurs spectacles dont «El basma el majrouha» (Le Sourire blessé). Au début des années 2000, Hassan Assous a eu à diriger le théâtre régional de Sidi Bel-Abbès, en lui donnant une nouvelle dynamique à travers l'implication des professionnels du 4^e art et des universitaires dans les spectacles produits par cet établissement culturel. Il a aussi contribué à la réalisation de spectacles destinés aux personnes handicapées comme «La chambre d'amis» de Sadek El Kebir, jouée par des comédiens non-vooyants. Hassan Assous a signé la mise en scène de «La



poudre d'intelligence», une adaptation de la pièce éponyme de Kateb Yacine.

R. C.

Condoléances

Profondément affecté par le décès subit de son ami Hassan Assous, homme de théâtre talentueux et compagnon au long cours de Kateb Yacine, Nadjib Stambouli présente à son épouse Fadila et à toute la famille du théâtre algérien ses sincères condoléances. Puisse Allah accueillir notre cher et regretté Hassan en Son vaste paradis.

Accidents de la circulation

19 morts et 528 blessés en 48 heures

DIX neuf personnes sont décédées et 528 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique,

Hier, un bilan de la Protection civile. Les services de la Protection civile ont également enregistré le décès, durant la même période, de trois personnes par noyade, dont deux en mer dans les wilayas de Tizi-Ouzou et Tipaza et une dans un plan d'eau. Par ailleurs, trois

personnes sont mortes asphyxiées à Mostaganem, suite à une fuite de gaz dans un chauffe-bain à l'intérieur d'un domicile. Concernant la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 48 opérations de sensibilisation à travers 13 wilayas (34 communes), rappelant aux citoyens la nécessité du respect des règles du confinement et de la distanciation sociale. Les mêmes unités ont effectué 92 opérations de

désinfection générale à travers 13 wilayas (95 communes), qui ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, selon la même source. La Protection civile a mobilisé pour les deux opérations, 580 agents, 53 ambulances et 78 engins d'incendie, ainsi qu'un dispositif de sécurité pour la couverture de 14 sites de confinement dans les wilayas d'Alger, Oran et Constantine, ajoute la même source.

K. L.